|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS AND CONTRACTORS** | | | | | | | | | |
| **Title**  Recrutement d’un(e) consultant(e) principal(e) pour la Revue à Mi-Parcours du Programme Cash Plus Care pour mettre fin au mariage des enfants | | **Funding Code**  **Grant:** **SC220157**  **WBS :** 1170/A0/06/003/001/031  **WBS:** 1170/A0/07/004/002/007 | | | | **Type of engagement**  Consultant  Individual Contractor Part-Time  Individual Contractor Full-Time | | | **Duty Station:**  Cotonou  (Borgou, Atacora, Alibori, Donga) |
| **Purpose of Activity/Assignment:**  **Contexte**  Au Bénin, malgré les efforts accomplis par le Gouvernement, le mariage des enfants persiste. Pour apporter une réponse à cette situation, l’UNICEF et le Royaume des Pays Bas accompagnent le Gouvernement béninois pour la mise en œuvre du programme Cash plus Care pour mettre fin au mariage des enfants. Au démarrage du programme en 2019, de nombreuses filles étaient encore contraintes au mariage par leurs parents avant d'avoir atteint la maturité physique ou émotionnelle pour devenir une épouse ou une mère. Les données de l'Enquête MICS 2021-2022 révèlent que la proportion des femmes qui se marient avant l’âge de 18 ans est près de cinq fois plus élevée que parmi les hommes (28.4% contre 6.4%). Ce phénomène est plus préoccupant dans les zones rurales en particulier dans la partie nord du pays notamment dans les départements de l’Alibori (36,6%) ; du Mono (35,6%) ; de l’Atacora (34%) ; du Borgou (33,2%) et du Donga (32,6%).  Plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment les niveaux élevés de pauvreté, les inégalités entre les sexes, les taux élevés de décrochage scolaire, en particulier pour les filles et les normes sociales néfastes.  L’objectif du programme Cash plus Care est de contribuer à mettre fin au mariage des enfants et des adolescentes, à travers l’allègement des charges scolaires pour le maintien des filles à l’école et , l’élimination des normes sociales qui perpétuent le mariage des enfants et le maintien des filles à l’école. A travers ce programme, le Gouvernement du Bénin vise à « retarder l'âge du mariage et augmenter la rétention scolaire des adolescentes tout en les reliant aux services sociaux essentiels, notamment la protection sociale, la protection de l'enfance, l’éducation, l’eau l’hygiène et l’assainissement (WASH), et les services de santé ».  Le programme comprend un volet de transfert monétaire (Cash) et un volet de services (Care). Le transfert monétaire est destiné à alléger directement la charge financière des ménages pour l'inscription et le maintien des filles à l'école. Le volet "services" vise l'offre de services sociaux et à remédier aux normes sociales qui favorisent et perpétuent le mariage des enfants.  Après une phase pilote, le programme a été mis à l’échelle dans 8 communes pour le volet Care et dans toutes les 26 communes de l’Alibori, de l’Atacora, de la Donga et du Borgou à l’exception de Parakou pour le volet Cash.  **But de la Revue à Mi - Parcours**  La RMP a pour principal but de rendre effectif l’apprentissage organisationnel à travers la gestion et le partage des connaissances relatives à la mise en œuvre du programme Cash plus Care et la redevabilité sur les performances.  Plus précisément, elle contribuera à attirer l’attention des autorités (des responsables du ministère en charge des affaires sociales, des ministères sectoriels impliqués dans la protection de l’enfant) ainsi que les acteurs locaux, y compris les parents, sur la performance du programme Cash plus Care en termes d’atteinte des résultats, d’apprentissage des leçons et fournir des recommandations pour la poursuite des activités du programme.  La RMP fournira une analyse du niveau d’atteinte des résultats du programme, générera des preuves sur la performance de la mise en œuvre du programmes Cash plus Care sur la période 2020-2023, la pertinence des stratégies et actions mises en œuvre ainsi que les forces et faiblesses. La RMP sera suivi d’un l’Investment case qui permettra de disposer des évidences pertinentes pour le plaidoyer en vue de la mise à l’échelle et de pérennisation du programme Cash Plus Care.  **Objectifs de la RMP**  L’objectif fondamental de la revue à mi-parcours est d’apprécier l’atteinte des résultats du programme Cash plus Care, de juger de la pertinence des choix stratégiques et opérationnels et d’apporter des ajustements nécessaires en vue de l’atteinte des objectifs du programme et d'un déploiement éventuel dans d'autres communes.  De manière spécifique, la revue à mi-parcours permettra de :   * Analyser la pertinence, l’efficacité, l’efficience des interventions ; * Apprécier la satisfaction des bénéficiaires du programme Cash plus Care ; * Identifier les facteurs qui ont favorisé ou entravé l’atteinte des objectifs ; * Identifier et partager les bonnes pratiques, les leçons apprises, les défis et les opportunités liés à la mise en œuvre du programme ; * Formuler des recommandations sur les ajustements nécessaires à la lumière des leçons apprises pour une mise en œuvre efficace du programme pour le reste des années.   **Résultats attendus**  Les résultats attendus dans le cadre de cette RMP sont :   * La pertinence, l’efficacité, l’efficience et l’adéquation de la conception des volets Cash et Care du programme ont été analysées * Les facteurs qui ont contribué ou entravé l’atteinte des résultats du programme, y compris les mécanismes de coordination, les complémentarités et les synergies entre les parties prenantes sont déterminés. * Des recommandations opérationnelles en tenant compte des acquis, des forces et faiblesses des stratégies utilisées et des leçons apprises ont été formulées pour plus d’efficacité dans la mise en œuvre du programme pour le reste des années. | | | | | | | | | |
| **Scope of Work :**  La revue sera réalisée par un(e) consultant(e) international(e) qui devra travailler avec deux (2) nationaux ayant les compétences requises à cette fin. Le consultant retenu devra proposer une démarche méthodologique pertinente pouvant permettre d’atteindre les objectifs fixés. Les principales tâches à réaliser par le consultant se présentent comme suit :  **1. Elaboration du plan de mission incluant la méthodologie et le chronogramme détaillés de la mission et leur présentation à la séance de cadrage :**  Le consultant procédera à l’élaboration et à la présentation de la démarche méthodologique ; du chronogramme et des outils de collecte à la séance de cadrage. Cette séance réunira les membres du Comité de pilotage mis en place à cet effet. La séance permettra d’examiner et de valider les éléments clés de la méthodologie. Le consultant prendra en compte les commentaires du comité de pilotage et procédera à la finalisation de la méthodologie et du chronogramme de la mission.  **2. Collecte/ analyses des données et rédaction du rapport provisoire** :  Après la collecte et l’analyse des données, le consultant procédera à l’élaboration du rapport provisoire de la RMP du programme Cash Plus Care. Ceci passe par les analyses ci-après :   * **Analyse de la pertinence**. Il s’agit de répondre aux questions non inclusives ci-après : (i) dans quelle mesure les services offerts à travers le programme Cash plus Care permettent-ils de couvrir les besoins des bénéficiaires dans les domaines de lutte contre le mariage des enfants ? (ii) en quoi les interventions sont-elles en adéquation avec les aspirations des bénéficiaires, communautés ciblées, les politiques et stratégies dans les domaines contribuant à la lutte contre le mariage des enfants ? (iii) dans quelle mesure les stratégies de mise en œuvre du programme Cash plus Care en cours sont-elles pertinentes au regard des priorités nationales et des besoins et des aspirations des communautés ?   **Analyse de l’efficacité**. Elle portera sur les questions non inclusives suivantes : (i) Les valeurs cibles des indicateurs, planifiées pour les premières années de mise en œuvre du programme ont –elles été atteintes ? quelles sont les contraintes (faiblesses et menaces) majeures notamment celles relatives aux modalités du volet Cash (tranches d’âge, saisonnalité, …), aux normes sociales qui ont entravé l’atteinte des résultats ? (iii) quelles sont les atouts (forces et opportunités) qui ont été ou qui pourront être saisies afin d’améliorer la conception et la mise en œuvre du programme ? (iv) dans quelles mesures le processus de mise en œuvre sur le terrain a été conforme aux mécanismes définis et l’approche intégrée du volet cash avec le paquet care ?   * **Analyse de l’efficience** : L’analyse de l’efficience portera sur les questions ci-après : (i) Les ressources du programme étaient-elles : suffisantes (quantité)? adéquates (qualité) ? mises à disposition en temps opportun ? (ii) Y avait-il d'autres stratégies alternatives qui auraient pu être mises en place pour atteindre le même niveau de résultat, mais à un moindre coût ? (iii) en quoi les synergies intersectorielles, le partenariat stratégique et les mécanismes de coordination et de gestion du programme cash plus care ont-ils affecté l’utilisation des ressources pour la mise en œuvre des interventions du programme ? * **Genre et équité** : Dans quelle mesure les principes de genre et d'équité ont-ils été dûment intégrés dans la conception et la mise en œuvre du programme ? * **Identification des leçons apprises et formulation** des recommandations pertinentes permettant une mise en œuvre efficace du programme. Il s’agira également d’identifier les ajustements majeurs relatives aux interventions et stratégies du programme Cash plus Care pour accélérer la progression vers ses résultats.   Un accent particulier pourrait être mis sur le paquet d’interventions dans les écoles et les communautés et sur l’approche du programme dans les écoles en vue d’une proposition d’harmonisation et de simplification des comités et autres actions (pairs éducateurs, etc.  **3. Enrichissement et** **validation du rapport provisoire** : Le rapport provisoire soumis sera revu par le Comité de pilotage et il sera procédé à sa validation au cours d’un atelier national qui réunira tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme Cash Plus Care y compris les PTF.  4. **Finalisation du rapport de la revue** : Le consultant procèdera à la finalisation du rapport par la prise en compte des observations de l’atelier. | | | | | | | | | |
|  | | | | | | | | | |
| **Child Safeguarding**  Is this project/assignment considered as “[Elevated Risk Role](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/DocumentLibrary1/Guidance%20on%20Identifying%20Elevated%20Risk%20Roles_finalversion.pdf?CT=1590792470221&OR=ItemsView)” from a child safeguarding perspective?       YES       NO     If YES, check all that apply:     **Direct contact role** YES       NO   If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:  **Child data role** YES      NO   If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos):  More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/SitePages/Amendments-to-the-Recruitment-Guidance.aspx) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/DocumentLibrary1/Child%20Safeguarding%20FAQs%20and%20Updates%20Dec%202020.pdf) | | | | | | | | | |
| **Budget Year:**  2024 | **Requesting Section/Issuing Office:**  *Politiques Sociales/ Protection d’Enfants* | | **Reasons why consultancy cannot be done by staff:**  Cet exercice nécessite beaucoup de temps à réaliser et les personnels ne disposent pas de suffisamment de temps libre en plus d'autres responsabilités et tâches. De plus, un consultant externe apporterait une nouvelle perspective basée sur son indépendance par rapport au programme. Cette impartialité est également importante dans la mesure où le programme implique un large éventail de parties prenantes externes. | | | | | | |
| **Included in Annual/Rolling Workplan***:*  Yes  No, please justify: | | | | | | | | | |
| **Consultant sourcing:**  National  International Both  **Consultant selection method:**  Competitive Selection (Roster)  Competitive Selection (Advertisement/Desk Review/Interview) | | | | | | | **Request for:**  New SSA – Individual Contract  Extension/ Amendment | | |
| **If Extension, Justification for extension:**  **N/A** | | | | | | |  | | |
| **Supervisor:** | | | | **Start Date:** | **End Date** | | | **Number of Days (working)** | |
| *Specialist Politiques Sociales / Specialist Protection d’Enfant* | | | | **03/06/2024** | **02/08/2023** | | | *45 jours* | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Work Assignment Overview** | | | |
| **Tasks/Milestone:** | **Deliverables/Outputs:** | **Timeline** | **Estimate Budget** |
| Elaboration du plan de mission incluant la méthodologie et le chronogramme détaillés de la mission et leur présentation à la séance de cadrage | **Deliverable 1 :**   * **Rapport de démarrage** de la mission validé par le comité technique incluant la méthodologie, le chronogramme détaillés et les outils de collecte   **Rapport de la réunion de cadrage méthodologique** | 5J  3 - 7 juin 2024 | 20% |
| Collecte/ analyse des données et rédaction du rapport provisoire | **Deliverable 2** :   * **Rapport provisoire de la revue** présentant les résultats clés de la revue à mi-parcours et structuré comme suit : * Table des matières, y compris la liste des tableaux et la liste des figures * Résumé Exécutif (max. 5 pages), couvrant les principales sections du rapport : contexte, méthodologie, résultats, principales conclusions et recommandations, leçons apprises * Liste des abréviations et acronymes * Introduction (objet de la revue, but de la revue, objectifs) * Contexte de la revue * Méthodologie, * Constats Principaux (par critère - chaque question devra recevoir une réponse individuelle) + Conclusions préliminaires (étant donné que tous les constats seront numérotés, chaque conclusion devra indiquer clairement ces constats spécifiques et les numéros des paragraphes correspondants sur lesquels elle est fondée) * Conclusions finales * Leçons apprises * Recommandations (stratégiques et opérationnelles, maximum 5 recommandations prioritaires) * Annexes (termes de référence ; liste des personnes interrogées et des sites visités ; liste des documents consultés ; plus de détails sur la méthodologie, tels que les instruments de collecte de données, etc. | 30J  10 juin au 19 juillet 2024 | 40% |
| * **Enrichissement et validation du rapport provisoire** * **Finalisation du rapport de la revue** | * **Deliverable 3** : Présentation des résultats clés de la revue à mi-parcours * Rapport finale de la revue prenant en compte les observations et commentaires   Résumé de 4 pages au maximum du rapport | 10J  22 juillet – 2 août 2024 | 40% |

|  |  |
| --- | --- |
| **Minimum Qualifications required:** | **Knowledge/Expertise/Skills required:** |
| Bachelors  Masters  PhD  Other  Enter Disciplines | La mission sera réalisée par un consultant international. Le consultant peut choisir de sous-traiter des consultants supplémentaires (2) pour garantir la qualité et l'achèvement du travail. Dans ce cas, le consultant gérera lui-même ces contrats. La qualification et l'expérience des consultants seront examinées en groupe.  Les qualifications et expériences sont ci-après :  1 . **Consultant International, chef d’équipe**  Le/la Chef/fe d’Equipe, Consultant (e) international (e), spécialiste en évaluation. Le/la Chef/fe d’Équipe assurera la coordination de l’équipe et veillera à assurer la conception de la RMP, l’assurance qualité et la délivrance des produits attendus en étroite collaboration avec les autres membres de l’équipe.  **Qualifications et compétences :**   * Diplôme universitaire supérieur (BAC + 5 ou plus) en évaluation, sciences sociales, planification avec un minimum de 10 ans d'expérience dans la réalisation des études et évaluation des systèmes /programme en particulier dans le domaine de la protection de l’enfant ;   **Expérience  professionnelles:**   * Solide expérience (au moins 10 ans) dans le suivi et l'évaluation des programmes en général ou en particulier de protection de sociale et de protection de l’enfant ; * Expériences pertinentes dans les études qualitatives, en SBC (Social Behaviour Change) et sur l’engagement des adolescents et jeunes ; * Expériences pertinentes dans la collecte des données, le traitement et les techniques d'analyse qualitative et quantitative des données ; * Expériences avérées et vérifiables dans la réalisation de RMP de programme dans des contextes similaires au Bénin ; * Bonne compréhension des problématiques de protection de l’enfant au Bénin ou d’un pays africain similaire au Bénin ; * Familier avec l’animation des groupes de travail, notamment la supervision d’une équipe de recherche ; * Familiarité avec le contexte de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (plus spécifiquement du Bénin) ; * Avoir réalisé des études similaires ou dans le même champ (protection de l’enfant) au Bénin ou dans la sous-région ; * Expériences de travail avec un large éventail de parties prenantes (OSC, gouvernement, agences de développement international, etc.) par le biais d’une approche consultative ; * Capacité avérée à livrer efficacement et dans les délais et à obtenir des résultats ; * Excellentes compétences rédactionnelles en français et la maitrise de l’anglais est obligatoire.   **2.** **Consultant national,** Spécialiste en protection de l’enfant ou protection sociale :Il/elle va seconder le/la Consultant (e) international (e), Chef/fe d’Equipe et contribuera également aux différentes étapes du processus évaluatif.  **Qualifications et compétences** :   * Au moins un diplôme universitaire (de niveau Bac +4) dans le domaine de droits, de sciences sociales, économiques, etc. ;   **Expériences professionnelles** :   * Au moins 8 années d’expérience dans la planification et la mise en œuvre de programmes de protection de l’enfant et/ou dans la recherche action ; * Expériences pertinentes dans les études qualitatives, en SBC (Social Behaviour Change) et sur l’engagement des adolescents et jeune ; * Une très bonne connaissance des programmes et mécanismes de transferts monétaires ; * La disponibilité durant toute la période de consultance ; * Une habileté au travail en équipe et sous pression ; * Une expérience de travail dans d’autres pays de la sous-région constitue un atout ; * Une très bonne capacité d’expression orale et écrite en français.   **3.Consultant National,** Statisticien (ne).  Il/elle jouera le rôle d’appui technique et de soutien au Chef d’équipe et est en charge de la conception des outils de collecte, la collecte, le traitement, l’analyse des données quantitative et l’élaboration du rapport.  **Qualifications et compétences** :   * Diplôme universitaire (Bac+4 ou plus) en statistique, ou autres domaines pertinents pour la consultation.   **Expériences professionnelles**   * Au moins 5 ans d’expérience dans le domaine de la RMP des programmes et projets de développement ; * Bonnes compétences en méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données quantitatives ; * Bonne maîtrise de la collecte des données par voie digitale ; * Bonne connaissance des programmes de protection de l’enfant et de protection sociale, notamment les transferts monétaires * Parfaite maîtrise de l'outil informatique (tableur, traitement de texte, logiciels statistiques) y compris les outils de collecte de données digitale et des logiciels d’analyse des données qualitatives tels que ATLAS Ti, SPHINX PLUS ; * Expertise en méthodes quantitatives et qualitatives de recherche et en méthodes d’évaluation basée sur le genre, l’équité et les droits humains ; * Bonne capacité d'adaptation quant à la flexibilité du temps de travail ; * Bonne capacité de communication orale et écrite en Français, de travail en équipe et de facilitation des processus participatifs.   **Technical Evaluation Criteria and Weight Allocation Between Technical and Price Proposal**  Les candidats (es) identifiés soumettront une offre technique et une offre financière. L’offre technique inclura, le curriculum vitae actualisé, les documents justifiant l’appui du candidat en qualité de consultant en communication (portfolio, exemple de réalisations etc…)  L’offre financière devra être détaillée prenant en compte les honoraires, DSA/perdiems missions terrain, location de véhicule, carburant et frais de communication, exprimée en F CFA et valable 45 jours à compter de la date de soumission.  Les éventuels frais et coûts associés pour les sous-traitants doivent également être pris en considération dans l’offre financière.  **Canevas présentation de l’offre financière**   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Désignations | Cout mensuel (F CFA) | Durée (mois) | Total (FCFA) | | Honoraires |  | 2 |  | | Frais de communication |  | 2 |  | | DSA/perdiems mission (10jrs/mois) |  | 2 |  | | Carburant pour les missions (10jrs le mois) |  | 1 |  | | Location de véhicule (10 jrs le mois) |  | 1 |  | | Total |  |  |  |   **Technical Evaluation : 70 points**  Les critères d’évaluation de l’offre technique sont résumés comme suit :   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | **N°** | **Critères d’appréciation** | **Sous critères d’appréciation** | **Notes détaillées** | **Notes totales** | | 1 | Compréhension des termes de référence | Compréhension des termes de référence | 5 | 5 | | 2 | Méthodologie | Pertinence et organisation des activités proposées | 15 | 35 | | Méthodes, outils de collecte des données y compris l’échantillonnage et méthodes d’analyse des données | 15 | | Pertinence et cohérence du chronogramme | 5 | | 3 | Expertise et Expérience du consultant | Pertinence des études et du diplôme | 5 | **30** | | Expérience dans le domaine de la recherche et la génération d’évidence, y compris l’évaluation du programme | 20 | | Expérience dans le domaine de la protection d’enfant, surtout le mariage d’enfants | 10 | | Expérience dans le domaine de l’éducation, surtout l‘éducation de filles | 5 | | Expérience dans le domaine de la protection sociale et des transferts monétaires | 5 | | Expérience professionnelle dans la région (Bénin, ou Afrique de l'Ouest) | 5 | | **Note totale attribuée à l’offre technique** | | | | **70** | | **Note totale attribuée à l’offre financière** | | | | **30** | | **Note globale** | | | | **100** |   Si l’offre technique recueille au moins 50 pts à l’évaluation technique, il est déclaré techniquement valable et passe à l’évaluation financière.  **Price Proposal : 30 points**  Le total assigné au composant prix est de ***30* points.** Le maximum des points sera attribué à la proposition de prix la moins disante. Les autres propositions des prix recevront des points dans la proportion inverse du prix le plus bas.  Exemple :  Point pour la proposition de prix Y = [Points maximum pour la proposition de prix (par ex : 30) X prix le plus bas de la proposition de prix] / Prix de la proposition Y.  Les offres sont classées en fonction de leurs notes techniques (NT) et notes financières (NF) additionnées.  **Evaluation finale** :  Si l’offre technique du candidat obtient une note d’au moins 50 sur 70 et que l’offre financière soumise ou après négociation est dans les limites budgétaires disponibles, Le candidat sera retenu pour la mission.  NB : total offre technique + total offre financière = 100 pts. |
| **Administrative details:** | Home Based  Office Based: If office based, seating arrangement identified:  IT and Communication equipment required:  Internet access required:  Visa assistance required:  Transportation arranged by the office: |